



probleme de garde pour ete

Par **djjoul**, le **10/08/2012** à **16:03**

Bonjour,

Je suis divorcée et j'ai une garde principale d'un petit garçon de 6ans. Son papa a pour garde 1we/mois et la moitié des vacances scolaire et ne tient pas son droit correctement [-sur le jugement : obligation d'envoyer un courrier AR mini 15j avant pour confirmer qu'il prend son droit de garde j'ai donc les courriers pour preuves -] (ex : depuis janv 2012, a pris son fils 2we) je souhaite partir l'été prochain aux Antilles sur des congés bonifiés 1mois à cheval juillet/Aout. Comment faire pour rester dans mon droit et pouvoir partir quant même. Le papa est quelqu'un de desorganisé, on ne peut prévoir a l'avance, (ex: prevenu autour du 20 juin 2012, qu'il ne prend pas son fils en juillet 2012) Merci d'avance pour vos conseils.

Cordialement,

Mercier julie